

QUALIFICATION - Liste des pièces complémentaires

MCF - Le candidat devra fournir :

* les rapports de pré-soutenance de thèse.

* Dans le cas d'une première demande de qualification, la section demande au candidat de communiquer l'ensemble de ses travaux.

Dans le cas d'une demande de requalification le candidat devra communiquer les travaux sur les quatre dernières années.

Dans tous les cas, trois publications seront fournies au titre des documents obligatoires, les autres au titre des documents complémentaires.

* un CV détaillé mentionnant notamment son parcours, la liste complète de ses publications. Cette liste pourra être assortie de commentaires sur les travaux qui sont les plus pertinents en dehors de ceux déjà mentionnés dans la notice obligatoire.

PR - Le candidat devra communiquer :

* les rapports de pré-soutenance de HDR

* les travaux couvrant au moins les quatre dernières années (en dehors des cinq publications fournies au titre des documents obligatoires).

* un CV détaillé mentionnant notamment l'encadrement doctoral, de stages, ainsi qu'un descriptif des responsabilités et des fonctions exercées.

* la liste complète des publications. Cette liste pourra être assortie de commentaires sur les travaux qui sont les plus pertinents en dehors de ceux déjà mentionnés dans la notice obligatoire.